

«Panier du 6ème»

Association pour le **Maintien d'une Agriculture Paysanne**
Siège : chez M. Hendel, 21B rue des Plantes, 75014 Paris

Contrat d'engagements « Champignons » Septembre 2018 à Juin 2019

Entre la champignonnière « **LA MARIANNE** » aux Carrières de Méry sur Oise (95), dit producteur partenaire,

Et Prénom(s) Nom(s) :

Adresse(s) :

dit adhérent-e-s de l'AMAP Panier du 6ème

Engagements du bénéficiaire du panier :

- Être adhérent-e à l'AMAP Panier du 6ème.
- Préfinancer la production.
- Venir chercher sa récolte (ou de déléguer quelqu'un), gérer ses absences (vacances...), aucun remboursement ne sera effectué.

Engagement du producteur partenaire :

- Livrer des produits diversifiés de qualité, frais et de saison, issus exclusivement de son exploitation.
- Donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des travaux et accueillir les adhérent-e-s sur son exploitation pendant la période d'engagement.
- Être transparent sur le mode de fixation du prix, la provenance des produits et les méthodes de production.

Engagements communs :

Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, ravageurs, maladies, etc.) et à faire part au Conseil d'Administration des soucis rencontrés.

Planning et lieu des distributions :

Les livraisons auront lieu le mercredi entre 19h00 et 20h30, à la mairie : 78 rue Bonaparte 75006 Paris, au fond de la cour à droite selon le calendrier suivant :

26 septembre, 10 octobre, 14 novembre, 12 décembre, 9 janvier, 13 février, 13 mars, 10 avril, 15 mai, 12 juin.

Type de panier :

Panier à 8€ : champignons de paris + la variété « du mois » (parmi les variétés du tableau ci-dessous)

Panier à 14€ : 1kg champignons de paris + la variété « du mois »(parmi les autres variétés du tableau ci-dessous)

Panier à 16€ : 1kg de champignons de paris + 2 variétés du mois (parmi les autres variétés du tableau ci-dessous)

Je choisis un type de panier à récupérer chaque mois pour une valeur de :

En cas d'inscription en cours d'année, le calcul sera établi en fonction du nombre de livraisons restantes

Les prix au kilo, fixés à l'année, étant de :

Champignon de paris	5,00 €
Pleurote grise	7 €
Schii takee	11,35 €
Pleurote jaune ou rose	12 €
Pied bleu	13 €
Foliotte du peuplier, erengy et Buna	14 €

Règlement possible des paniers jusqu'à 3 chèques : à l'ordre de Bruno ZAMBLERA

Modalités de règlement	Banque	n° chèque	Montant
1 règlement	Septembre		
règlements de€	1 ^{er} chèque, sept		
	2 ^{ème} chèque, janvier		
	3 ^{ème} chèque, mars		

Les chèques, remplis à l'ordre de **M. Bruno ZAMBLERA** et datés du jour de l'engagement, sont remis au responsable du contrat accompagnés de ce contrat signé et seront transmis au producteur aux dates prévues ci-dessus.

L'adhérent

Nom

Mail :

Tel :

Date et signature :

Le producteur

Bruno ZAMBLERA

Date

Signature :